



FOF NORMANDIE
31, Rue d'Etancourt
76420 BIHOREL
sorn.fof@gmail.com

Monsieur le Député,

Nous nous étions adressés à vous il y a quelques mois déjà pour vous faire part de l'inquiétude majeure qui pèse sur notre profession d'orthophoniste, et par conséquent sur nos patients.

Depuis, nombre de députés et de sénateurs ont déposé une question orale ou écrite auprès du gouvernement. Nous les remercions pour l'attention et le soutien qu'ils nous ont manifestés. Il leur a été donné, au mépris de leur fonction, la même réponse stéréotypée en inadéquation totale avec les réalités de terrain, comme l'explique l'argumentaire ci-joint.

Qu'il s'agisse des « solutions » proposées par la précédente ou l'actuelle ministre, aucune ne saurait améliorer l'accès aux soins pour nos patients, ni la reconnaissance de notre niveau de formation (bac +5) de qualification et de responsabilité.

Les orthophonistes continuent leurs actions pour mieux faire connaître la nécessité de leur présence à l'hôpital, et défendre ainsi leurs patients et leur métier en danger.

Votre soutien est plus que jamais nécessaire pour nous orthophonistes, et pour nos patients. Le 29 mars, aura lieu *une journée d'actions des orthophonistes et des étudiants* pour mieux faire connaître la nécessité de notre présence à l'hôpital et défendre ainsi nos patients, et notre métier en danger.

Vous remerciant de l'attention que vous voudrez bien porter à ce dossier, nous vous prions d'agréer, Madame la Députée, l'expression de notre considération la plus distinguée.

Edwige Perray
Vice-présidente de la FOF-Normandie

